



litige pour malfaçon avec un artisan.

Par **david**, le **09/01/2009** à **10:00**

Bonjour.

j'ai signé un devis avec un artisan pour une l'extension de ma maison pour un montant de 20000 euros.

j'ai payé la première tranche de la facture par chèque.

Au cours de l'évolution du chantier l'artisan m'a demandé de lui payé une partie de la facture en espèce car il avait des problème de trésorerie pour payer ses ouvriers: J'ai fait la bêtise de ma vie d'accepter. Je lui ai remis donc deux fois 5000 euros: je n'ai que le justificatif de retrait de la banque.

Arrivé à la dernière tranche du chantier j'ai constaté divers malfaçons: le toit a été mal posé avec des problèmes d'étanchéité.

Maintenant il refuse de réparer ces malfaçons; il a arrêté le chantier et il m'envoies une facture intermédiaire sans faire mention des 10000 euros en espèce que j'ai versé: en disant que je n'ai aucune preuve du versement.

Que dois je faire pour débloquer la situation.

Merci pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **09/01/2009** à **12:14**

bonjour, vu les sommes d'argent en jeux, les malfaçons, prenez rapidement contact avec un avocat, courage à vous, cordialement